Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 05/06/2025



EXTRAIT DU F ID: 013-211300173-20250526-772025DEL-DE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement d'Arles

MAIRIE DE

BOULBON

13150

Code Postal: 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au	exercice	part à la
Conseil		délibération
Municipal		
19	19	18

Objet de la délibération

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'OCCE 13.

N°77/2025

Séance du LUNDI 26 MAI 2025

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt six mai deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents:

BECCIU Jérémie, Maire.

FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND

Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés: AMY Renée (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (Pouvoir donné à Alexandra SOLINAS), DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), MAFFEI Pascal (Pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert).

Absents: FABRE Patrice.

Mme Valérie BURAVAND a été nommée secrétaire de séance.

Rapporteur: Madame Alexandra SOLINAS

Mme SOLINAS expose que l'école primaire des Saules a organisé une sortie scolaire le 15 mai 2025 au Planet Océan à Montpellier (Aquarium) pour laquelle l'école a sollicité un devis de transport en autocar auprès de la société SEGURA.

L'Education Nationale ayant averti l'école peu de temps avant la date de la sortie de l'annulation de la prise en charge financière prévue pour le transport, Mme SOLINAS propose d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 877 € à l'OCCE 13 correspondant à l'acompte versé par l'école.

La facture du solde d'un montant de 877 euros sera directement adressée à la mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL:

A L'UNANIMITÉ,

OUÏ l'exposé de Mme SOLINAS

CONSIDERANT qu'il convient d'aider l'école primaire des Saules,

VU le dossier de demande de subvention fourni,

DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle de 877 € à l'OCCE 13.

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre le mandat de versement de cette aide au budget de l'exercice 2025.

> Et ont signé tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire: